

Groupe de travail

Quelles évolutions souhaitables dans les Sites Patrimoniaux Remarquables ?

18 février 2020 (14h30-16h30) – CAPEB

Présents :

Gilles BAILLY, architecte du patrimoine ; Charlotte BENETEAU, chargée de mission Sites & Cités ; Elisabeth BLANC, architecte du patrimoine ; Franck BOURGAIGNE Chef de projet urbain Grand Besançon ; Jacky CRUCHON, urbaniste expert Sites & Cités ; Alain DE LA BRETESCHE, Président de la Fédération Patrimoine-Environnement ; Philippe DE LA CHAPELLE, architecte du patrimoine ARCHIPAT ; DERUVO Samanta ANABF ; DUCHE Daniel, Architecte du patrimoine ; Hadija DIAF, cheffe du bureau de la protection et de la gestion des espaces - Direction Générale des Patrimoines - Ministère de la Culture ; Raphaël GERARD, Député de Charente Maritime ; François GONDRAN, conseiller pour l'architecture et les espaces protégés DRAC PACA ; Julie GUIGNARD, Architecte des Bâtiments de France ; Dominique MASSON, ancien Inspecteur général des Patrimoines – Patrimoine Environnement ; Marylise ORTIZ, directrice de Sites & Cités ; Bertrand PERRET, Fédération Patrimoine-Environnement ; PETIT Marie-Laure, Inspecteur du patrimoine Direction générale du patrimoine ; Marcia SANTA MINA, architecte du patrimoine au Brésil ; VIAUD Céline, Architecte du patrimoine.

Monsieur Raphaël Gérard, député de Charente-Maritime, présente les conclusions du rapport d'information de l'Assemblée Nationale sur l'évaluation de la loi LCAP qu'il a réalisé en coordination avec Emmanuelle Anthoine. Ce rapport est un point d'étape, une évaluation de cette loi deux après sa mise en place.

Le groupe de travail SPR a ensuite présenté les différents constats qui sont ressortis de ses réunions de travail dont :

- La proposition de déconcentration des procédures de modification des périmètres des SPR de CNPA en CRPA : Hadija DIAF alerte sur le fait qu'une procédure déconcentrée empêche l'Etat d'avoir une vision sur l'importance de la modification et de contrôler dans le cas où la modification nécessiterait plutôt une révision.
Le groupe de travail SPR insiste sur le fait que la déconcentration de certains dossiers en CRPA inciterait les collectivités à présenter leur SPR, le rôle des inspecteurs dans la décision de passage en CRPA ou CNPA serait peut-être une solution intéressante à envisager.
- Le groupe de travail souligne le fait qu'il est nécessaire que les DRAC, ABF et inspecteurs du patrimoine s'approprient le sujet car la déconcentration permettrait ainsi de désengorger les procédures de création/modification SPR. Hadija DIAF, rappelle qu'au lendemain de la loi LCAP, les DRAC ont été formées par le ministère de la culture et cette formation est encore en cours avec des sollicitations quotidiennes provenant des DRAC. Raphaël Gérard est d'accord pour dire qu'il existe un réel enjeu de formation des commissions régionales.

- La suppléance du Président de la CNPA : le président de la CNPA étant un sénateur, il serait intéressant d'avoir un parlementaire et non le directeur général des patrimoines ou un représentant de l'administration en tant que suppléant. Raphaël Gérard est d'accord sur ce principe.
- Le manque de prise en compte de la dimension paysage dans les SPR: Raphaël Gérard donne l'exemple de Rodez qui a pris en compte des éléments de paysage dans son SPR et a fait un SPR multisites. Le groupe de travail SPR exprime son souhait d'organiser une réunion entre le Ministère de la culture et le Ministère de la Transition écologique et solidaire afin d'échanger à ce sujet.
- La fiscalité « Malraux » : il est rappelé les menaces récurrentes sur ce dispositif, menaces qui perdureront tant que l'on ne voudra pas en faire un outil au service des politiques de l'habitat dans les SPR, notamment en ciblant les périmètres éligibles au « Malraux ». C'est depuis plus de 10 ans le combat de Sites & Cités, qui commence à être repris ici ou là, mais sans jamais l'être par le législateur.

La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au 1er avril 2020.